

EXTRAIT du Procès-Verbal des Délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du JEUDI 9 JANVIER 2025 à 18 h 30

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Membres du Conseil (par ordre alphabétique)

Nom et Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir	Nom et Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
ANCEAUX Jean-Luc		X		à BUARD CHAMPESME Jocelyne	GILLARDIN-THOMAS Véronique		X		à COURTOIS Jean-Paul
ANTION Claude	X				HENRY Philippe	X			
BAUGNON Mathilde	X				KEROUH Nordine			X	
BUARD CHAMPESME Jocelyne	X				LECLERCQ Josiane		X		à Claudine DUPUIS
CARRÉ Cyrielle	X				LEFEBVRE Gilles	X			
CHAZAL Raphaël	X				NICKLAUS Bruno	X			
CITONY Lazare		X		à Raphaël CHAZAL	PAUCHET David	X			
COURTOIS Jean-Paul	X				PIERSON Fabien	X			
DIONOT Michel	X				PIGEARD Sandrine		X		à Yves SCHUMANN
DUPUIS Claudine	X				SCHUMANN Yves	X			
GARNIER Christian	X				THOUVENIN Odile		X		à Fabien PIERSON
GÉRARD Christine		X		à Claude ANTION	TOTAL	15	7	1	

Il dénombre 15 Conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du C.G.C.T. est remplie.

Pouvoir(s) :

M. ANCEAUX Jean-Luc à Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne
 M. CITONY Lazare à M. Raphaël CHAZAL
 Mme GÉRARD Christine à M. ANTION Claude
 Mme GILLARDIN-THOMAS à M. COURTOIS Jean-Paul
 Mme LECLERCQ Josiane à Mme Claudine DUPUIS
 Mme PIGEARD Sandrine à M. SCHUMANN Yves
 Mme THOUVENIN Odile à M. PIERSON Fabien

Membres du C.M. : 23 Membres

Votants

Présents	15	22
Pouvoirs	7	
Absents	1	

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance (Article L 2121-15 du C.G.C.T.)

- **Réhabilitation du bâtiment des associations :** Dossier de subvention,
- **Bilan des acquisitions et des cessions immobilières en 2024**
- **Publication des marchés publics conçus en 2024**

Désignation d'un secrétaire de séance :

M. CHAZAL Raphaël se propose d'être Secrétaire de séance.

M. CHAZAL Raphaël est désigné Secrétaire de séance, à l'unanimité (22 voix pour).

Observations et Vote :

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du Lundi 16 Décembre 2024 à 18 h 30

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 Décembre 2024 à 18h30 est adopté à l'unanimité
(22 voix pour).**

N° 1 – 2025 01 09 003

1. Réhabilitation du bâtiment des associations : Dossier de subvention,

Par 15 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- accepte l'opération ainsi que son plan de financement prévisionnel proposé,
- autorise le Maire à solliciter toutes les aides financières auprès de tous les financeurs potentiels (Etat, Région, Département, ...)
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

N° 2 – 2025 01 09 004

2. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières en 2024

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2024, tel que décrit sur les états annexés.

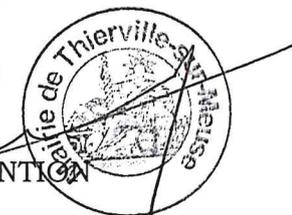
N° 3 – 2024 11 09 005

3. Publication des marchés publics conçus en 2024

Le Conseil Municipal prend acte de la publication de la liste des marchés publics en 2024.

Séance du Conseil Municipal levée à 19h13

Le Maire,

Claude ANTIGNON


Compte-rendu affiché le 10/01/2025

